

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMEDICALES 5			
Code	PAEG2B38ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie de la recherche a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils et techniques pour mener à bien un travail de recherche (comme par exemple le travail de fin d'études) et à découvrir la rigueur scientifique. Plus spécifiquement, l'étudiant apprendra à faire des recherches documentaires, à comprendre la structure des articles scientifiques anglais, à interpréter et à évaluer la pertinence/qualité des articles scientifiques, à élaborer et critiquer un protocole, à analyser et interpréter des résultats scientifiques et à rédiger un écrit scientifique.

Le cours de textes scientifiques en anglais vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical de base et ergothérapeutique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable seul:

- de citer, identifier et reproduire le vocabulaire anglais médical et associé aux concepts professionnels
- d'identifier, de reproduire et d'utiliser les structures grammaticales de l'anglais
- de traduire un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français
- de traduire l'abstract d'un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français
- de lire et utiliser un document bibliographique professionnel en langue anglaise
- de rédiger une synthèse d'un document bibliographique de langue anglaise.

Au terme de l'activité d'apprentissage Méthodologie de la recherche, l'étudiant sera capable seul :

- de mener des recherches documentaires en utilisant des moteurs de recherche tel Pubmed et de trouver des articles scientifiques anglais en rapport avec un sujet de recherche donné;
- d'identifier la problématique d'un article, identifier la question de recherche; de comprendre la structure IMRaD au travers des articles scientifiques anglais et de distinguer les différents types d'articles et d'études scientifiques;

- de comprendre le fil conducteur des articles scientifiques, de les exploiter et d'en comprendre leurs contenus ;
- d'évaluer la pertinence d'un protocole de recherche qualitatif et/ou quantitatif;
- d'interpréter les résultats d'un article;
- de rédiger une bibliographie en suivant les normes internationales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B38ERGA	Méthodologie de la recherche 2	18 h / 1 C
PAEG2B38ERGB	Textes scientifiques en anglais 2	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B38ERGA	Méthodologie de la recherche 2	10
PAEG2B38ERGB	Textes scientifiques en anglais 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 2			
Code	16_PAEG2B38ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils et techniques pour mener à bien un travail de recherche (comme par exemple le travail de fin d'étude) et à découvrir la rigueur scientifique. Plus spécifiquement, l'étudiant apprendra à faire des recherches documentaires, à comprendre la structure des articles scientifiques anglais, à élaborer et critiquer un protocole, et à interpréter les résultats d'un article scientifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle :

C1.1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

C1.3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

C1.6. Exercer son raisonnement scientifique

C5. Assurer une communication professionnelle

C5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

C5.2 Utiliser les outils de communication existants

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

de mener des recherches documentaires en utilisant des moteurs de recherche tel Pubmed et de trouver des articles scientifiques anglais en rapport avec un sujet de recherche donné;

d'identifier la problématique d'un article, identifier la question de recherche; de comprendre la structure IMRaD au travers des articles scientifiques anglais et de distinguer les différents types d'articles et d'études scientifiques;

de comprendre le fil conducteur des articles scientifiques, de les exploiter et d'en comprendre leurs contenus;

d'évaluer la pertinence d'un protocole de recherche qualitatif et/ou quantitatif;

d'interpréter les résultats d'un article;

de rédiger une bibliographie en suivant les normes internationales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La recherche et ses étapes majeures ; 2. L'article scientifique ; 3. Le choix d'un sujet de recherche ; 4. Recherches documentaires ; 5. Mise en contexte du sujet de recherche et des objectifs, introduction ; 6. Préparation du protocole : généralités, protocole quantitatif et qualitatif ; 7. Interprétation des données et discussion.

Démarches d'apprentissage

La classe sera divisée en 2 groupes pour la théorie et divisée en 4 groupes pour les TP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

La démarche proposée (cours théoriques, travail en autonomie, exercices documentaires en salle d'informatique) vise à préparer au mieux l'étudiant à l'examen écrit qu'il devra effectuer au terme de l'activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Assie, G. et Kouassi, R. Cours d'initiation à la méthodologie de recherche. Disponible à http://www.ecolechambredecommerce.org/pdfs/cours_de_methodologie_et_de_recherche.pdf

Lessard - Hebert M., Goyette G., Boutin G. (1997), "La recherche qualitative : Fondements et pratiques", Méthode en Sciences Humaines, De Boeck Université, 124 p.

Schneider, D. (2006) (version 1.1) Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules. Disponible à <http://tecfa.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/methodes.book.pdf>

Tetreault S., Guillez P. (2014), "Guide pratique de recherche en réadaptation", Méthodes, techniques et outils d'intervention, De Boeck Solal, 555 p.

Supports

Les copies des présentations power point du cours théorique sont disponibles sur ConnectED.

Recherches documentaires en salle d'informatique et sur PC supervisées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Intervenants: Gwendoline Terrana, Carlyne Arnould

Le travail journalier (cote non récupérable)

(travaux effectués lors du travail en autonomie et à rendre à des dates spécifiées par les enseignants) comptera pour 5 points sur 20. (Les étudiants étant en bloc 3 seront dispensés de cette partie ; seul l'examen écrit sera comptabilisé).

L'examen écrit :

consistera en la compréhension d'un article scientifique tant au niveau de son contenu que dans sa structure en lien avec les notions théoriques de la méthodologie de la recherche.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25		
Période d'évaluation	Eve	75			Exe	75

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les points du travail journalier en Q2 sont conservés en Q3 et sont non récupérables.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Carlyne Arnould.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Textes scientifiques en anglais 2			
Code	16_PAEG2B38ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de textes scientifiques en anglais 2 vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical et ergothérapeutique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de textes scientifiques en anglais 2, l'étudiant sera capable seul:

- de citer, identifier et reproduire le vocabulaire anglais médical et associé aux concepts professionnels
- d'identifier, de reproduire et d'utiliser les structures grammaticales de l'anglais
- de traduire un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français
- de traduire l'abstract d'un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique vers le français
- de lire et utiliser un document bibliographique professionnel en langue anglaise
- de rédiger une synthèse d'un document bibliographique de langue anglaise

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exercices, traductions et compréhensions basés sur le vocabulaire médical et ergothérapeutique.

Lectures, exercices et traductions basés sur des articles/documents scientifiques et médicaux.

Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales anglaises nécessaires à la bonne compréhension des documents.

Démarches d'apprentissage

Lecture commentée, traduction, exercices basés sur des textes médicaux et ergothérapeutiques.

Exposés magistraux, analyse et travail personnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correctifs de certains exercices disponibles sur la plateforme en ligne.

Séances de travaux dirigés, réponses individualisées.

Ouvrages de référence

www.wordreference.com : dictionnaire EN-FR/FR-EN en ligne

<http://www.merriam-webster.com> : dictionnaire médical en ligne, termes en EN.

<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fr> : La banque de données terminologiques et

linguistiques du gouvernement du Canada

<http://ajot.aota.org/> : The American Journal of Occupational Therapy

<http://www.wfot.org/> : World Federation of Occupational Therapists

<http://bjo.sagepub.com/> : The British Journal of Occupational Therapy

<https://www.caot.ca/> : Canadian Association of Occupational Therapists

<http://cjo.sagepub.com/> : Canadian Journal of Occupational Therapy

<http://elexicon.nurseone.ca/addon/termino.php> : un lexique en ligne de termes médicaux (destiné à l'origine aux infirmières)

Supports

Notes de cours disponibles sur la plateforme en ligne et presse scientifique

Notes de cours de l'étudiant; prise de note du vocabulaire laissée au soin de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit représentant 100% de la note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le support d'évaluation sera le même que pour l'épreuve certificative de l'activité d'apprentissage Méthodologie de la recherche 2. La cote de l'épreuve certificative sera propre à chaque activité d'apprentissage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).